

Assemblée plénière du 16 novembre 2019

Rapport 03 : Débat d'Orientation Budgétaire

Amendements déposés par les élus de la France Insoumise Liem Hoang Ngoc, Myriam Martin, Jean-Christophe Sellin et Guilhem Serieys

Amendement 1 :

Rajouter à la fin du troisième tiret, page 9 du document des OB

-... « et en tenant compte des besoins en formation continue de nos concitoyenn-e-s en âge de travailler. »

Considérant : dans le cadre de la formation les besoins des salarié-e-s et de nos concitoyenn-e-s en général sont aussi importants que ceux des entreprises.

Amendement 2 :

Rajouter page 9 du document des OB, paragraphe apprentissage, après « renforcer l'excellence de l'apprentissage en répondant mieux aux besoins économiques des entreprises » **« et aux besoins de formation qualifiante des apprenant-e-s ».**

Considérant : « l'excellence de l'apprentissage » c'est d'abord la réussite des apprentis par l'obtention d'un diplôme reconnu.

Amendement 3:

Rajouter un paragraphe page 18 du document des OB, avant politique de la ville :

« - solidarité avec les migrant-e-s : soutien réaffirmé notamment par le soutien financier apporté aux structures (associations, universités...) travaillant à l'accueil et à l'aide aux migrant-e-s. »

Considérant : la solidarité avec les migrant-e-s a toute sa place au sein de cette partie des OB.

Amendement 4 :

Rajouter page 31 du document des OB, partie D. Les infrastructures routières, un premier paragraphe ainsi rédigé :

« Le projet d'autoroute Castres-Toulouse porté par l'Etat s'oppose aux orientations politiques de la Région pour des raisons écologiques, budgétaires, sociales et d'aménagement du territoire. Cette autoroute concédée serait la plus chère de France (7,50 euros pour 61 kilomètres) et le Conseil régional est pourtant appelé à verser une subvention d'équilibre de

59 millions. Le Conseil régional privilégie l'aménagement et la mise en sécurité de la route existante et les investissements pour améliorer la liaison TER entre Castres et Toulouse. Le Conseil régional ne versera donc pas de subvention d'équilibre au projet autoroutier.

Amendement 5:

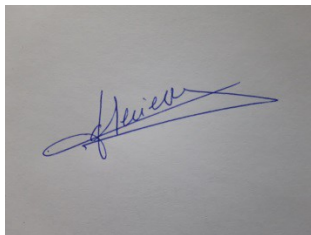
Rajouter page 47 du document des OB à la fin du premier paragraphe après « ... prépare l'avenir de notre région », « **Préparer l'avenir c'est anticiper dans tous les domaines les impacts du dérèglement climatique en menant des politiques vertébrées par le respect et la protection de notre environnement** ».

Considérant : les questions écologiques sont transversales elles doivent être vertébrées toute politique de la région afin de prendre en compte systématiquement la préservation de notre écosystème commun au vu des menaces qui pèsent sur l'humanité (pollution, épuisement des ressources, raréfaction de l'eau etc...)

Amendement 6:

Rajouter page 55 du document des OB une phrase entre parenthèse, juste avant « En matière de gestion durable de la ressource en eau », dans le dernier paragraphe après « ...durable et économe de l'eau » (**en incitant le secteur agricole et industriel à adopter des mesures diminuant la consommation d'eau**) ».

Considérant : la préservation de la quantité et de la qualité de l'eau passe par la diminution de la consommation de l'eau par certaines industries et les agricultures très gourmandes en consommation d'eau

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "H. L..." with a stylized flourish extending to the right.